Les Maisons «Valette»

- de Valette,
- de La Valette Parisot,
- de La Valette Cornusson.

Par Georges COSNIER

Monsieur JULIEN avait conservé aux archives un texte manuscrit concernant les familles « de Valette » et « de La Valette ». Ce document n'est ni daté ni signé et son contenu est, pour une bonne part, difficilement vérifiable en l'état de nos connaissances.
Il m'a cependant paru suffisamment documenté et intéressant pour différencier les origines de ces trois familles qui ont marqué l'histoire de notre région.

Le nobiliaire du Rouergue fait, à maintes reprises, mention de trois anciennes familles qui, au cours des siècles, ont résidé à Saint Antonin ou dans ses environs immédiats : les Maisons de VALETTE, de LA VALETTE CORNUSSON et de LA VALETTE PARISOT.
Il nous a paru intéressant de retracer sommairement les origines de ces familles, d'essayer de situer les maisons qu'elles ont possédées à Saint Antonin.

La famille de VALETTE

- La Maison de VALETTE, en latin, de VALETTA, était jadis l'une des plus considérable de l'ancienne chevalerie du Rouergue. Des emplois éminents, de nombreuses possessions et de grandes alliances l'ont constamment soutenue au rang de la principale noblesse dans toutes les contrées où ses diverses branches se sont établies.
- Une tradition immémoriale la fait descendre d'un puiné des vicomtes de Saint Antonin ; mais si les titres manquent pour établir littéralement cette jonction, on peut dire, au moins, que les caractères de splendeur qui la distinguent dès son berceau ne la mettent point au dessous de cette illustre origine. ARCHAMBAUD, Chevalier Seigneur du Cuzoul, est le premier auteur certain de la Maison de VALETTE. Ce Seigneur possédait encore à Saint Antonin, vers l'an 1141, une maison sise rue de la Pélisserie où il reçut Saint BERNARD,

Abbé de Clairvaux, lorsque ce prélat alla constituer la fondation de l'Abbaye de Beaulieu au diocèse de Rodez. Son fils, Fortuné 1er, Seigneur de VALETTE et du Cuzoul, fit construire en 1180 un château fort sur un rocher au bord de l'Aveyron (cirque de Bône) que d'anciens actes latins appellent «castrum vallatum, lingua celtica valetta dictum». Quelques briques liées par du mortier et une base de tour au ras du sol sont aujourd'hui les seuls vestiges du «castrum valattum» (des monnaies en or ont été découvertes en 1880 sur son emplacement). C'est dans ce château que naquit Renaud de VALETTE, Abbé de Beaulieu au diocèse de Limoges. Il fut l'un des premiers auteurs des saints livres des Décrétales, fut particulièrement connu au Concile de Lyon du Pape Innocent IV, qui en l'an 1252, le conduisit en Italie ou il mourut, le 4 des ides de mars 1260, Cardinal et Abbé du monastère de SILVANEGRA en Sicile.
- Fortuné 1er fit son testament en l'an 1130. Il exprima sa volonté d'être inhumé en l'église de Saint Antonin au tombeau d'Archambaud, son père. Il décéda en 1204 ainsi que cela résulte de l'épitaphe qui fût gravée sur son tombeau. Sa femme Alixande de Najac le suivit de bien près comme on pouvait le voir sur l'épitaphe aussi gravée sur son tombeau qui joignait celui de son mari.
- La Maison de VALETTE s'est fondue vers l'an 1347 dans celle des MORLHON-SANVENSA. Les terres, y compris le «castrum valattum» passèrent ensuite à la maison de Bournazel.

La famille de LA VALETTE PARISOT

- On a longtemps cru que la Maison de LA VALETTE PARISOT était une branche de la première Maison de VALETTE. Quelques titres authentiques, découverts à Paris, sont venus détruire cette opinion. On lit au folio 138 du «Registrum Cartorum ab anno 1362 ad annum 1381» que Bernard de VALETTE et Pierre, son fils, fondateurs de la Maison de LA VALETTE PARISOT furent anoblis pour services au mois de mars 1382. On ne voit pas sur quels fondement les lettres de noblesse auraient pu être accordées à Pierre de VALETTE et à Bernard, son père s'ils avaient été réellement les descendants de cette grande Maison de VALETTE. Mais un acte du 29 mars 1391 achève de lever toute incertitude en établissant que la terre de Parisot ne leur parvint point par transmission héréditaire mais fût acquise par eux à

titre d'achat. Le 23 mars 1391, le fils de Bernard, Pierre VALETTE, rendit hommage lige à Bernard, Comte d'Armagnac, de Fezensac et de Rodez, pour tous les biens qu'il avait acquis, savoir : la terre et le château de Parisot, le mas del Garric, le château del Roco et divers autres mas.
- Les gentilshommes qui avaient vendu ces terres à Bernard VALETTE sont nommés dans cet acte ainsi que les notaires qui avaient successivement reçu les contrats de vente. Il paraît évident, d'après ces pièces, que la Maison de LA VALETTE PARISOT avait une origine tout à fait différente de celle de la première Maison de VALETTE, qu'elle date seulement du XIVème siècle, époque à laquelle elle fût anoblie pour services et que ce n'est que par la suite, lorsque le goût des généalogies s'empara de la noblesse que les seigneurs de cette lignée eurent l'idée de se rattacher à la noble famille dont l'origine se perdait dans la nuit des temps.
- Du reste, pour être née plus tard, elle n'en est pas moins illustre. Les éclatants services qu'elle a rendus depuis son origine, les grands hommes qu'elle a produits la font briller au premier rang de la noblesse du Rouergue**.

MAISON DE LA VALETTE CORNUSSON

La Maison de LA VALETTE CORNUSSON, est la sixième branche de la famille de LA VALETTE PARISOT. Elle s'est fondée vers l'an 1485.
Le château de Cornusson, près Parisot, cédé en 1500 à la branche de LA VALETTE qui en prit le nom, fût rebâti dans le courant du même siècle par François 1er et François II de LA VALETTE, tous deux évêques de Vabres. C'est un grand et bel édifice. Les seigneurs de Cornusson ont déployé, dans sa décoration, autant de goût que de magnificence.
Le dernier descendant de la Maison de LA VALETTE CORNUSSON, Barthélemy de LA VALETTE fût Député de la noblesse du Quercy aux Etats Généraux en 1789. A sa mort, le château de Cornusson revint à la famille de PUYLAROQUE. Il fût vendu peu après et acquis par la famille CAMBES.

LES IMMEUBLES POSSEDES DANS LA VILLE DE SAINT ANTONIN PAR LES FAMILLES de VALETTE ET de LA VALETTE.

- Comme nous l'avons indiqué, Archambaud de VALETTE possédait, rue de la Pélisserie, un hôtel où il reçut Saint Bernard lorsque celui-ci vint instituer l'Abbaye de Beaulieu. La famille des LA VALETTE PARISOT était-elle également propriétaire d'immeubles dans la ville de St Antonin ? Faisant face à la rue Guilhem Peyre, nous dit Jean DONAT (guide illustré de St Antonin), s'élève une belle et spacieuse demeure dont il est assez difficile de préciser l'origine. Elle appartint, a-t-il été écrit, sans références sérieuses, aux LA VALETTE PARISOT.

- Les LA VALETTE CORNUSSON possédaient un immeuble à Saint Antonin mentionné dans le compoix de 1668, (archives de Saint Antonin CC7). Mais les confronts ne correspondent nullement à ceux de cette maison. Ils se trouvent dans le moulon aujourd'hui limité par la rue Caissac et la rue Guilhem Peyre.

L'éminent professeur avait vu juste : les recherches auxquelles nous nous sommes livrés nous ont permis d'établir que la Maison de LA VALETTE CORNUSSON possédait deux immeubles contigus dans le moulon rue Cayssac, rue Guilhem Peyre. Le compoix de 1668 délimite comme suit ces deux immeubles :

1 / Maison dans Saint Antonin, bouigue et passage sur la rue de la Sabaterie* située à la rue de Caissac, gâche de Foyt, confrontant au levant par le dit passage sur la rue de la Sabaterie et maison de Francis des GREVES sieur de la Garenne (1) ; au midi, maison de Jean RIEUX et ESAGE DUFERES, chanoines réguliers et aussi avec ladite rue de Caissac ; au couchant sa maison et bouigue par lui acquise de Jacques TABARLY ; au septentrion, ruelle de service.

2 / Maison et bouigue dans la rue de Caissac qui était de Jacques TABARLY ; au levant, sa maison restante ; au midi, maison de Pierre DELPECH et rue de Caissac ; couchant, ruelle ; septentrion, : maison de Jacques ECHE.

Selon toute vraisemblance, la première de ces maisons était celle qui fût acquise en 1765 par la famille de LASTIC SAINT JAL. Cette maison,

située rue Caissac, comporte, en effet, un passage aujourd'hui muré qui débouchait sur la rue de la Sabaterie.
Un démembrement de 1723 et un terrier familial dressé en 1772 mentionnent également, pour la Maison de LASTIC SAINT JAL, des confrontations identiques à celles de la Maison CORNUSSON, en ce qui concerne notamment la mitoyenneté avec l'immeuble de M. LERIS.
La deuxième maison autrefois possédée par la famille de LAVALETTE CORNUSSON et située à l'ouest de la première, se trouvait à l'emplacement qui appartient actuellement à la paroisse de Saint Antonin et est occupée par des particuliers.

(1) La maison du sieur de La GARENNE était celle dont M. LERIS a été propriétaire. M. BROMET, notaire, l'a également possédée pendant de longues années. C'est pourquoi elle a souvent été dénommée : maison de La GARENNE ou maison BROMET. (il s'agit de la maison située au n°27 , Place de la Halle).

NDLR :
*Avant la construction de la Halle, la rue de la Sabaterie faisait suite à la rue de la Pélisserie.
** La vie de Jean de LA VALETTE PARISOT, Grand Maître de l'Ordre de St Jean de JERUSALEM, a fait l'objet d'un article de M. de LORENZI dans le bulletin 2005 de notre association.